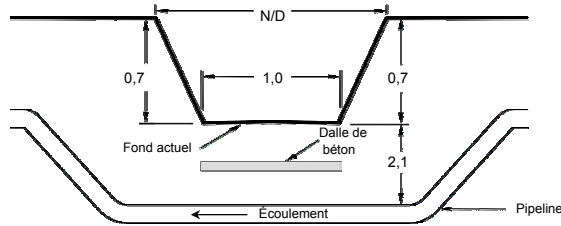


## IDENTIFICATION / LOCALISATION

**Nom :** Br. n° 20 du c. d. Bras de Marie # 86-12  
**Type :** Municipal  
**Lot(s) :** 21  
**Rang :** Rang 2  
**Cadastré :** Canton de Nelson  
**Municipalité :** Lyster  
**MRC :** L'Érable

## SECTION AU SITE DE TRAVERSÉE



### Notes :

- Dimensions approximatives (m)
- Couverture minimale projetée sous le fond actuel. Le relevé d'arpentage détaillé permettra d'établir de façon précise la couverture minimale à respecter.
- La dalle de béton peut ne pas être requise.

## ÉVALUATION DES HABITATS POUR LA FAUNE ICHTYENNE

- **Intermittent :** Oui
- **Profondeur d'eau (m)\* :** Non déterminée / 0,05
- **Type d'écoulement\* :** Non déterminé / lentique
- **Vitesse (m/s)\* :** Non déterminée / <0,10
- **Substrat\*\* :** Cailloux / gravier, déposition
- **Potential de fraie au site de traversée\*\*\* :** Nul, nul, nul, nul
- **Habitat d'alimentation - Espèces :** Meunier noir, épinoche à cinq épines, mulet à cornes
- **Habitat sensible à l'aval :** Non
- **Obstacle à la migration vers l'amont :** Non
- **Vulnérabilité :** Non vulnérable
- **Remarque(s) :** -
- **Période recommandée de franchissement :** Aucune restriction
- **Suivi recommandé après la construction :** Aucun

### Notes :

- \* Mesure printanière / mesure estivale
- \*\* Substrat dominant / sous-dominant
- \*\*\* Potential de fraie pour salmonidés, espèces d'eau vive, espèces d'eau calme, cyprinidés

## MILIEU ENVIRONNANT

**Topographie :** Vallonnée  
**Utilisation du sol :** Boisée  
**Type de sol :** Tourbes + sable fin à sable grossier Raimbault  
 (selon la carte pédologique)

## PHOTO AU SITE DE TRAVERSÉE

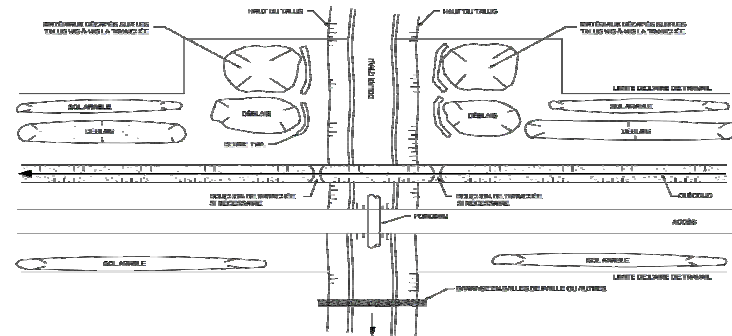


## REMISE EN ÉTAT

**Lit :** Matériel original  
**Talus :** Pente originale  
**Stabilisation :** Ensemencement ou empierrement ou combinaison des deux

## MÉTHODE DE CONSTRUCTION

### TRAVERSÉE À SEC - COURS D'EAU INTERMITTENT SANS ÉCOULEMENT



### Notes :

L'ensemble des travaux préparatoires (décapage du sol arable, construction des bermes, soudage de la conduite, etc.) s'effectue avant le début de l'excavation. Ainsi, en général, les travaux dans les cours d'eau peuvent être réalisés sans interruption à l'intérieur d'une période de 8 à 15 heures.

Le ponceau sera installé lors de la préparation de la zone de travail. Il demeurera en place pour l'ensemble de la période des travaux et suite à la fermeture du chantier si les travaux n'étaient pas complétés. Toutefois, celui-ci ne devra causer aucune entrave au libre écoulement des eaux et ne provoquer aucune inondation.

La méthode de construction et le plan de contrôle des sédiments proposés pourront être ajustés lors des travaux d'implantation du pipeline et ce, en fonction du débit du cours d'eau et des matériaux rencontrés lors de l'excavation.

Le décapage du sol arable de part et d'autre du cours d'eau s'effectue seulement en milieu cultivé.

Cette vue en plan est un croquis type et n'est nullement conçue à des fins de construction.

Date	Révision	App.

	<b>Projet :</b> PIPELINE SAINT-LAURENT
	<b>Titre :</b> Fiche synthèse des cours d'eau
	<b>Préparé par :</b> Guy Avoine, B. Sc., biol.
	<b>Approuvé par :</b> Claude Veilleux, ing. & agr.
<b>Date :</b> Mai 2006	<b>Feuillelet :</b> 36 de 137
<b>Fichier :</b> 3325CD01.xls	<b>Fiche no :</b> 36A

Groupe Conseil UDA Inc.  
 Agriaffaires, forêts et environnement